



20 MAI 2026

Communiqué

Pensions de famille, l'Unaf appelle à la consolidation d'un modèle qui a fait ses preuves

Alors que la 6^{ème} Semaine nationale des pensions de famille et résidences accueil se tiendra du 25 au 31 mai 2026, avec plusieurs centaines d'événements organisés partout en France, l'Unaf, principale union regroupant les gestionnaires de pensions de famille et résidence accueil et co-organisatrice de cette semaine de sensibilisation, appelle à sécuriser les avancées des dernières années et à préparer dès maintenant de nouvelles mesures pour soutenir la mission des gestionnaires. Portées par les deux plans quinquennaux pour le Logement d'abord, les pensions de famille et résidences accueil, qui logent aujourd'hui plus de 25 000 personnes, ont démontré leur utilité sociale. Elles doivent désormais bénéficier de moyens consolidés, d'une reconnaissance renforcée de leur rôle dans les territoires et d'une stratégie de développement lisible pour répondre durablement aux besoins des personnes isolées et précarisées.

Pensions de famille et résidences accueil, un chez-soi mais pas tout seul

Les pensions de famille et les résidences accueil sont des formes de logement accompagné durables, destinées à des personnes isolées et durablement fragilisées, pour lesquelles l'accès à un logement ordinaire n'est pas possible à court terme. À taille humaine, elles offrent à chaque habitant un logement individuel et autonome, associé à des espaces collectifs favorisant la convivialité et les échanges pour lutter contre l'isolement. Elles jouent ainsi un rôle essentiel dans la politique du Logement d'abord, notamment pour les personnes ayant connu la rue, l'hébergement ou des ruptures importantes de parcours.

La force de ces dispositifs repose sur la présence quotidienne d'hôtes, qui accompagnent les habitants dans la vie de la résidence, animent les temps collectifs, soutiennent les démarches du quotidien et assurent un lien avec les partenaires sociaux, sanitaires et médico-sociaux. Les résidences accueil partagent ce même principe, avec une spécificité : elles s'adressent à des personnes vivant avec des troubles psychiques stabilisés et s'appuient sur des partenariats renforcés pour garantir la continuité des soins et prévenir les ruptures de parcours.

Un modèle à consolider

Depuis 2017, les pensions de famille bénéficient d'une attention particulière des politiques publiques dans le cadre des plans Logement d'abord I et II. Ces plans ont permis de fixer des objectifs ambitieux de production, de lancer ou relancer de nombreux projets et d'acter une revalorisation du financement journalier. Pour l'Unaf, ces avancées doivent maintenant être consolidées dans un contexte de crise du logement aigüe. Les besoins restent importants, les projets sont complexes à monter et les gestionnaires

doivent composer avec des contraintes économiques, la perte d'autonomie des résidents et leurs difficultés de santé dans un contexte de désertification médicale faisant reposer sur les hôtes de nouvelles missions et des difficultés de recrutement .

L'Unafop appelle ainsi à sécuriser les financements de fonctionnement dans la durée, de reconnaître pleinement le rôle des hôtes et des gestionnaires, de soutenir la formation et l'attractivité des métiers, de renforcer les partenariats avec le soin et l'accompagnement social, et de garantir des conditions économiques réalistes pour les nouveaux projets.

Renforcer les partenariats locaux

Les pensions de famille et résidences accueil ne se décrètent pas uniquement à l'échelle nationale : elles se construisent au plus près des territoires. Chaque projet suppose une coopération forte entre l'État, les collectivités, les bailleurs sociaux, les associations gestionnaires, les SIAO, les CCAS, les acteurs de la santé, du médico-social, de l'insertion et les habitants du quartier. Cette dimension partenariale est l'une des conditions de réussite du modèle.

Dans les grandes métropoles comme dans les villes moyennes, les petites communes ou les territoires ruraux, les pensions de famille apportent une réponse de proximité à des situations d'isolement et de précarité qui concernent tous les territoires. Leur taille humaine facilite leur insertion dans l'environnement local. Leurs espaces collectifs, leurs activités et les liens tissés avec les associations, les équipements publics, les commerces, les voisins ou les élus contribuent à faire de ces résidences des lieux ouverts, intégrés et utiles à la vie locale.

La mobilisation des élus locaux est donc décisive. En inscrivant les pensions de famille dans les programmes locaux de l'habitat, les plans départementaux d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées, les stratégies territoriales du Logement d'abord ou les politiques locales de santé mentale et d'inclusion, les collectivités et services territoriaux de l'État peuvent contribuer à lever les freins, faciliter l'identification du foncier, soutenir les partenariats et favoriser l'accueil de ces projets par les habitants.

La Semaine nationale des pensions de famille joue ici un rôle essentiel. En ouvrant leurs portes, en organisant des temps conviviaux, culturels et festifs, les pensions de famille donnent à voir ce qu'elles sont réellement : des lieux d'habitat, de confiance et de lien social.

2027, année charnière

L'année 2027 marquera la fin du deuxième plan Logement d'abord, qui prévoit la création de 10 000 places supplémentaires en pensions de famille entre 2023 et 2027. Pour notre union, cette échéance ne doit pas être envisagée comme un point d'arrivée, mais comme un point d'appui pour amplifier une politique publique qui a démontré son efficacité.

Dès maintenant, l'Unafop plaide pour que l'après-2027 repose sur trois priorités :

1. Maintenir une ambition nationale de développement des pensions de famille et résidences accueil ajustée aux besoins réels des territoires ;
2. Garantir une trajectoire budgétaire pluriannuelle permettant aux gestionnaires, bailleurs sociaux et collectivités de programmer les projets ;
3. Mieux articuler les objectifs nationaux avec les réalités territoriales, notamment en matière de foncier, de besoins sociaux, de partenariats sociaux et médico-sociaux, et d'acceptabilité locale.

Cette perspective implique également de poursuivre le travail de documentation sur les effets des pensions de famille : stabilisation résidentielle, lutte contre l'isolement, prévention des retours à la rue, stabilisation

des parcours, accès aux droits, participation aux dynamiques locales. À l'heure où les dispositifs d'hébergement restent saturés, les pensions de famille constituent une solution durable, humaine et économiquement pertinente pour des personnes qui ont besoin d'un logement sans limitation de durée et d'un accompagnement ajusté à leurs besoins.

Repères / Chiffres clés

- 25 000 personnes logées en pensions de famille et résidences accueil dans près de 1 200 résidences
- 10 000 nouvelles places doivent être créées entre 2023 et 2027 dans le cadre du plan Logement d'abord 2.
- Près de 450 événements organisés partout en France dans le cadre de la Semaine nationale des pensions de famille

À PROPOS DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

Le terme de logement accompagné recouvre toutes les solutions de logement très social proposant une gestion locative sociale, un accompagnement adapté selon les situations des personnes et des prestations variées. Pour l'Unafo, celui-ci comprend les résidences sociales, les résidences jeunes actifs, les pensions de famille, les résidences accueil, les foyers de jeunes travailleurs et de travailleurs migrants.

À PROPOS DE L'UNAFO

L'[Unafo](#), Union professionnelle du logement accompagné, rassemble les initiatives près de 200 acteurs, qui gèrent 155 000 logements (résidences sociales, pensions de famille, résidences jeunes actifs, foyers de jeunes travailleurs et de travailleurs migrants) et qui permettent aux personnes en situation de précarité d'accéder à un logement et de s'y maintenir. L'Unafo représente ses adhérents, anime et structure le réseau, contribue à la professionnalisation du secteur, et s'implique dans l'évolution des politiques publiques du logement.

CONTACT

Jordan CHEVREAU - Responsable de la communication

jordan.chevreau@unafo.org

06.28.01.06.97